



Comité **S**ocial et **E**conomique MELOX 01/01/2025

NOTE DE REGLEMENTATION N° 25-009

SITUATION D'UN HANDICAP A MOBILITE REDUITE

La présente note annule et remplace les précédentes notes ayant le même objet

Lors de la campagne été et hiver des linéaires, l'ouvrant droit ou ayant droit en situation de mobilité réduite se verra pratiquer le tarif du linéaire correspondant proposé par le CSE.

Une application de la **MEF déplafonnée** sera pratiquée sur ce tarif, plafonné à 1400€.

Il sera demandé à ces salariés de faire en priorité leur réservation par le secrétariat administratif du CSE.

Pièces à fournir : Justificatif handicap RQTH
 Facture